

TRESSES INFORMATIONS



N° 185

MAGAZINE MUNICIPAL / décembre 2022

***Joyeuses fêtes et
belle année 2023***



AGENDA

Retrouvez sur www.tresses.org
tout l'agenda de la ville



Agenda de l'hiver

- 6 jan. à 20h30, **La saga de Grimir** - BD Concert - Le Reflet
- 10 jan. à 17h30, **La serpillère de M. Mutt** - Danse - jeune public - Le Reflet
- 13 jan. à 19h, **Voeux aux Tressois** - Le Reflet
- 14 jan. de 10h à 12h30, **Fête du marché** - Le Bourg
- 20 jan. à 17h30, **Timide** - Théâtre, jeune public - le Reflet
- 21 jan. à 20h30, **Parfum d'arnaque**, au profit de l'Institut Bergonié, Théâtre - Le Reflet
- 24 fév. à 20h30, **Drag + Pussy Ladies Show**, Théâtre et DJ Set, Le Reflet
- 5 mars à 12h, **Repas des anciens** - le Reflet
- 10 mars à 19h30, **Les Zatipiks**, Spectacle chansigné, jeune public - le Reflet
- 18 mars à 10h, **Carnaval**
- 26 mars à 18h30, **Jacques et Mylène**, Théâtre - le Reflet

SOMMAIRE

Tresses en images	p.4
Tresses Contacts	p.6
Infos habitants	p.7
Seniors	p.8
Actualité	p.9
Trions, valorisons	p. 10
Recensement	p.11
Dépenses énergétiques	p.12
Construire l'avenir	p.13
Budget participatif	p.14-15
Mobilités douces	p.16
Vie locale	p. 17
Programme de la médiathèque	p.18-20
Spectacle vivant	p.21
Les associations tressois	p.20-27
Tresses Pratique	p.28-29
Tribunes libres	p.30
Patrimoine de Tresses	p.31



Papiers issus de forêts gérées de manière responsable.
Imprimé avec des encres à base végétale.



EDITO

Chères Tressois, chers Tressois,

Nous sortons d'un été et d'un automne exceptionnellement chauds et secs, signes d'un réchauffement climatique qui ne peut laisser personne indifférent. Pendant ces journées difficiles les élus du centre communal d'action sociale ont régulièrement pris des nouvelles des personnes isolées. Le plan local d'urbanisme vient d'être modifié pour préserver des espaces non bâtis et des arbres remarquables. Les nouveaux-nés Tressois se mobilisent pour reboiser la commune avec l'opération « une naissance-un arbre », et bientôt les lotissements pourront bénéficier de « vergers partagés ». Au dérèglement climatique s'en ajoute un autre : le prix de la facture énergétique de la Commune est multiplié par plus de trois. Sans tarder nous avons adopté un plan de sobriété énergétique volontariste car au moment où j'écris ces lignes la mairie ne bénéficie d'aucune aide de l'Etat.

Dans le bourg une école s'apprête à en remplacer une autre : conformément au permis de démolir accordé avant l'été l'ancienne école maternelle a été déconstruite tandis que le permis de construire de la nouvelle école vient d'être délivré après avoir recueilli tous les avis favorables. Fruit d'un projet collaboratif lancé il y a six ans, le bâtiment sera surélevé comme l'avait été la salle de la Fontaine en 1983, laquelle n'a jamais été inondée. Il fait l'objet d'un recours et je le déplore d'autant qu'il est intenté par des élus qui soutenaient la reconstruction de l'école en centre bourg lors des dernières élections municipales, alors même qu'entre-temps a été renforcée la protection du futur bâtiment contre le risque inondation. La justice est saisie ; elle dira le droit ; mais au passage cela contraint les enfants et les équipes éducatives à rester plus longtemps dans les installations provisoires et coûte cher aux contribuables. L'action publique mérite mieux ; elle réclame sérieux, constance et sens de l'intérêt général.

Depuis des années nous développons les actions participatives, favorisons l'implication des citoyens dans la vie de la commune. De nombreux projets du budget participatif se réalisent actuellement, imaginés par les citoyens, comme les boîtes à livres. D'autres suivront, qui vous sont présentés dans ces pages. A vos idées : préparez dès à présent vos propositions pour la prochaine saison du budget participatif !

La communauté de communes fête ses vingt ans cette année. Regroupant huit communes et 20 000 habitants elle a trouvé toute sa place dans le paysage des coteaux ; elle reconnaît et protège la spécificité de nos communes « rurbaines », à la fois urbaines et campagnardes. Sous ma présidence le CDC a adopté un plan vélo très ambitieux, qui facilitera les déplacements doux sur tout le territoire ainsi que les interconnexions avec la Métropole.

A chacun de vous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ; j'espère vous retrouver nombreuses et nombreux le 13 janvier prochain dans la salle du Reflet pour une cérémonie des vœux à la population enfin déconfinée !

Christian Soubie, Maire de Tresses,
Président de la Communauté de Communes les Coteaux bordelais

TRESSES EN IMAGES



Culture BazAar prend place dans le parc Marès.



Tambouille, un concert aux petits oignons pour le plaisir des plus jeunes.



La douceur et la découverte dès 6 mois avec Sococoon.



Du rock des années 90 au Reflet avec les Wackids et son public endiablé.



Un peu de pluie n'empêche pas la fête de continuer !



Même pas peur entre crainte de l'inconnu et soif de liberté



Les seniors profitent d'une excursion en Charente Maritime avec la Semaine Bleue.



Deux fois par an, les dessins des écoles envahissent la rue. C'est la Grande Lessive !



On aime tant se faire peur à la boum d'Halloween.



Hommage aux morts pour la France le jour anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.



**Accueil des nouveaux Tressois.
Inscrivez-vous à mairie@tresses.org**



Plantation de l'arbre symbolisant l'ensemble de nouveaux-nés de Tresses.

CONTACTS

Mairie

5, avenue des Ecoles - BP 67
33370 Tresses
tél. 05 57 34 13 27
mairie@tresses.org
www.tresses.org

Accueil du public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30-12h & 14h-17h30
mardi 14h-17h30
samedi 8h30-12h

Service urbanisme

urbanisme@tresses.org

Police municipale

police.municipale@tresses.org
05.56.52.82.01

Médiathèque

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org
www.aufildesbib.fr
5, avenue des Ecoles

Accueil du public

mardi 16h-19h
mercredi 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi et vendredi 16h-18h30
samedi 10h-12h30

Ecole Maternelle

Directrice : Véronique Szpak
05 57 34 15 07

Ecole Élémentaire

Directeur : Philippe Vanbauce
05 57 34 10 77

Centre de Loisirs & Accueils périscolaires Les Francas

Place du Marronnier
Bureau 05 57 34 28 67
Ecole maternelle 06 12 63 72 90 et
école élémentaire 05 57 34 11 30
(aux heures d'accueil périscolaire).

Crèche

association Vertelune
Directrice : Alexandra Sizur
1, Rés. Le Bourg
05 57 34 04 45

A.C.D.B. Les côteaux de Bordeaux

Service aide à domicile et portage
de repas à partir de 65 ans
05 56 72 89 94

Communauté de Communes les Coteaux bordelais

8, rue Newton - 33370 Tresses
05 57 34 26 37
contact@cdc-coteaux-bordelais.fr
www.coteaux-bordelais.fr

Déchèterie de Tresses

05 56 21 19 79
Parc d'activités de Mélac
Horaires d'hiver (15 oct - 14 mars)
lundi 13h30-17h & du mardi au
samedi 9h-12h30 et 13h30-17h

Gendarmerie : 05 57 34 45 00

Sos médecins : 05 56 44 74 74

Secteur 1 - Nord

Philippe Lejean, 07 63 13 51 16

Secteur 2 - Ouest

Sylvie Pinet, 07 63 13 50 76

Secteur 3 - Centre

Déborah Bezin, 07 63 13 51 40

Secteur 4 - Sud et Est

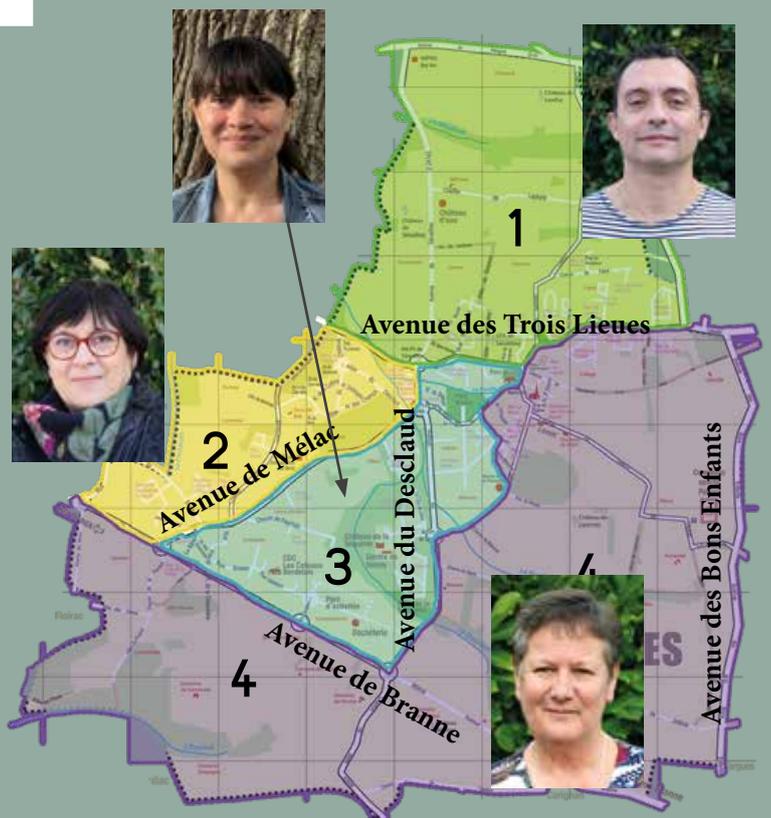
Cathy Lageyre, 07 63 13 51 54



Vous pouvez aussi nous
contacter par mail
mairie@tresses.org
ou depuis le site internet
www.tresses.org
au moyen du formulaire
accessible en page
d'accueil.

Plus de proximité !

Quatre conseillers municipaux de proximité
sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter
pour leur signaler un problème d'éclairage, de voirie,
de sécurité... Ils sont vos interlocuteurs privilégiés.



Faire rimer Noël avec solidarité En déposant dans une « boîte à chaussures »



1 dose de lecture
(livre, magazine...),

1 dose de chaleur
(écharpe, chaussettes...),



1 dose de gourmandise
(chocolats, bonbons...emballés),

1 dose de festivités
(boules, guirlandes... de Noël)



Ne fermez pas votre boîte, un dessin d'enfant y sera ajouté.

Collecte entre le 28 novembre et le 18 décembre auprès des commerçants partenaires : le bureau de tabac, le Cocci et Tresses Coiff ou à la mairie.

Une boîte vide y recevra les dons ponctuels pour la réalisation de boîtes supplémentaires.



Boîtes de Noël

Une attention pour les bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale ?

Faites rimer Noël avec solidarité en réalisant des boîtes avec des petites attentions et déposez-les auprès des commerçants partenaires : bureau de tabac, Cocci et Tresses Coiff ou à la mairie.

Ne fermez pas votre boîte, un dessin d'enfant y sera ajouté.

Dans ces lieux, une boîte sera à disposition pour recevoir les dons ponctuels de ceux qui n'ont pas de boîtes à chaussures.

Nouveau

Déchets Tresses
Alain DOURLIN
dourlenalain@gmail.com
06 66 10 73 46

Ramassage de déchets et débarrassage d'encombrants auprès des particuliers et des entreprises (sauf gravats et terre de remblai)

Club Tactic Form' Tresses
Audrey Rodrigues
Conseillère en nutrition et bien-être
rodrigues.audrey33@gmail.com
06 32 86 42 28
FB : Tactic Form'
Insta : audreyrodriguesforme
Randonnées, bilan complet et personnalisé...

Souhaitons-lui une heureuse retraite

1994, à Tresses, Patricia Sarrieau commence sa tournée en tant qu'infirmière libérale, tôt le matin jusqu'à tard le soir, 365 jours par an.

Après 29 ans de présence sans faille au service de milliers de personnes, cette femme de caractère et de valeurs humaines mérite grandement sa retraite. Tous ses patients, et ses successeurs, lui souhaitent le meilleur.



Conseiller numérique

Le conseiller numérique de la Communauté de Communes peut vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans la prise en main d'un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...), de logiciels, la navigation sur Internet...

Renseignements auprès de la CdC au 05 57 34 26 37 ou à la mairie. Gratuit.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Mélina CHAPPELLET le 20 juillet 2022
- Augustin LEGUELLEC le 23 juillet 2022
- Maisa AZEVEDO MATOS le 27 août 2022
- Maddy MENARD le 15 Septembre 2022
- Léandro SANTOS le 27 septembre 2022
- Emma NEVES SAO JOA le 3 octobre 2022
- Aélia AKYILIZ le 12 octobre 2022

DÉCÈS

- Daniel GAUTRIAUD le 9 juillet 2022
- Gabriel Santaolalla le 18 juillet 2022
- Gilles LEMAGNEN le 28 août 2022
- Paul THEILLER le 2 septembre 2022





Inscriptions

Repas des seniors le dimanche

5 mars 2023 à 12h

ou panier garni (11 mars)

Chaque année, la Commune de Tresses propose un repas aux **personnes âgées de plus de 70 ans**. Autour de **bons mets et d'une animation distrayante**, ce moment est toujours un événement, l'occasion de retrouvailles, de rires et d'échanges dans une ambiance conviviale et festive.

Le repas est ouvert sur inscription (ci-après) au plus tard le 31 janvier 2023 aux personnes de plus de 70 ans (nées au plus tard en 1953) .

Les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas, peuvent bénéficier d'un **panier garni** qui sera distribué **le samedi 11 mars 2023** (inscription ci-après)

L'inscription au repas des seniors se fait au moyen de cette publication et sur le site internet de la mairie.

**INSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 2023
ACCOMPAGNEE D'UNE PIECE D'IDENTITE
A la mairie ou par mail à mairie@tresses.org**

Nom, prénom : Mme

Nom, prénom : M.

Adresse :

Mail :

Téléphone : Date de naissance :

Participera / participeront au repas des seniors le 5 mars 2023 à 12h : OUI NON

Souhaite(nt) être accompagné(s) par

.....
qui réglera son repas au prix de 35 € par
personne (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Souhaite bénéficier d'un panier garni et
viendra le chercher en mairie le 11 mars de
9h à 12h et de 14h à 18h

1 personne

2 personnes (couple de + de 70 ans)



LE P'TIT DEJ' CITOYEN

Le Maire, Christian Soubie, organise une fois par mois un petit déjeuner citoyen. Partagez un moment convivial d'échanges autour d'un café.

Un samedi par mois.
Sur invitation après tirage au sort sur les listes électorales.

FR-Alert : le nouveau dispositif d'alerte à la population

Ce nouveau dispositif national permet d'envoyer des notifications sur le téléphone mobile des personnes présentes dans une zone confrontée à un grave danger (catastrophe naturelle, accident biologique, chimique ou industriel, acte terroriste...) afin de les informer sur la nature du risque, sa localisation et sur les comportements à adopter pour se protéger.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ou de télécharger une application mobile. Si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger, vous recevez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration, même si votre téléphone mobile est en mode silencieux, hors connexion ou en mode avion.



Sapin Malin

Les particuliers pourront déposer leurs sapins aux ateliers municipaux (derrière l'école maternelle) du 2 au 13 janvier 2023, sans décoration (guirlandes, boules...) et sans sac. Les sapins seront broyés pour être valorisés.

Les branches autres que celles des sapins peuvent aussi être déposées.



TRIONS VALORISONS

Engageons-nous pour le tri des emballages !

Depuis des années, avec le SEMOCTOM et la Communauté de Communes, Tresses s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Sur le territoire du SEMOCTOM, un habitant trie en moyenne 58 kg d'emballages par an et 38 kg d'emballages en verre.

À partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans le bac de tri à couvercle jaune.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le bac jaune : tous les papiers, tous les emballages en carton et les briques alimentaires, tous les emballages en métal (plaquettes de médicaments, couvercles métalliques, papiers aluminium et même les capsules de café...), tous les emballages en plastique ... sans exception ! (bouteilles et flacons, barquettes, pots de yaourt, films plastique, tubes de dentifrice et même les barquettes en polystyrène).

Un guide du tri vous est remis avec ce Tresses Informations et le calendrier du SEMOCTOM.

Offrez une deuxième vie à vos vêtements et vos chaussures !

Plusieurs bornes de collecte de vêtements et chaussures ont été installées récemment dans la commune. Elles sont situées

- au parking des terrasses,
- au parking des terrains de foot de Pétrus,
- au rond-point de la Séguinie,
- à l'intersection de l'avenue de Mélac et du Chemin de Peychon - derrière l'école maternelle, aux ateliers municipaux.

Rappel : tout sac ou objet posé à côté de la borne est considéré comme étant un dépôt sauvage (amende de 135 à 1 500 euros).



A l'école, la table de tri fête son 1^{er} anniversaire

Il y a un an, la Commune installait une table de tri au restaurant scolaire de l'école élémentaire. L'objectif est double : valoriser les biodéchets et prendre conscience des déchets produits et du gaspillage pour mieux les limiter.

130 g de produits alimentaires sont en effet gaspillés en moyenne chaque jour par assiette soit environ 110 kg par mois à l'école élémentaire (hors pain). Les biodéchets sont valorisés en compost.

Les enfants participent à des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Mieux consommer : Relevez le défi alimentation positive

Pendant 4 mois, de fin janvier à fin mai 2023, relevez le défi et soyez foyer volontaire.

Votre objectif : manger mieux, sans forcément dépenser plus et tendre vers une alimentation saine, durable et locale.

Pour réussir votre défi, vous participerez à des ateliers de cuisine, de jardinage, des visites de fermes, des temps plus théoriques...

Action menée par le Pôle Territorial Coeur Entre-Deux-Mers Contact : 05 56 23 95 17 pat@coeurentre2mers.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Du 19 janvier au 18 février, INSEE et Mairie recensent les Tressois



La carte de l'agent recenseur

Chaque agent recenseur missionné par la Mairie doit vous présenter sa carte produite par l'INSEE et signée par Monsieur le Maire.

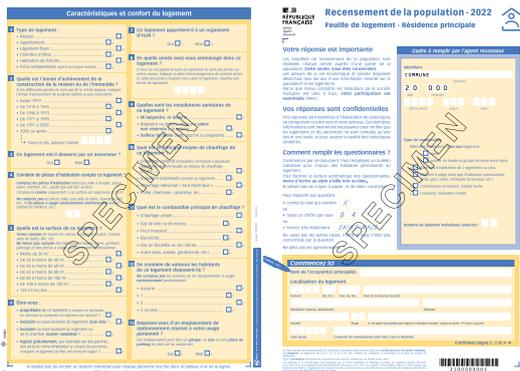
Il effectuera une tournée de reconnaissance de son secteur à partir du 10 janvier. Un trombinoscope des agents recenseurs sera disponible sur le site www.tresses.org et affiché à la mairie.



La réponse par Internet est à privilégier si vous le pouvez

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs vous remettent ou déposent dans votre boîte aux lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr.

Le remplissage est guidé et simplifié, et la confidentialité est bien sûr toujours garantie.



La réponse papier, pour ceux qui ne peuvent répondre par Internet

Les agents recenseurs vous distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer complétés.

DEPENSES ENERGETIQUES

Plan communal de sobriété énergétique Contenir les dépenses et relever les défis énergétiques

Le prix des énergies est en très forte hausse et la sur-consommation de nos ressources menace gravement nos écosystèmes.

L'objectif fixé à l'échelle nationale est de réduire la consommation d'énergie de 10 % d'ici 2024. Chacun, à son niveau se doit donc d'être vigilant et de limiter ses dépenses énergétiques.

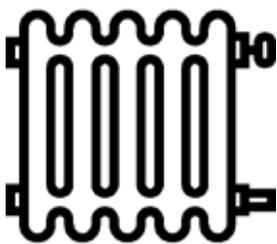


Si la Commune n'agit pas, éclairer et chauffer l'ensemble des équipements publics devraient coûter au budget communal plus de 700 000 euros en 2023 contre 225 000 euros en 2022 (année déjà record).



Baisse des températures de chauffage dans les bâtiments communaux

La Mairie dispose d'un patrimoine bâti important accueillant quotidiennement les adhérents des associations sportives et culturelles (Adema, salle des sports, salle multisports...) et les services publics (écoles, salle du Reflet, mairie, médiathèque). Afin de faire face à la hausse de la facture énergétique, la Commune a mis en place plusieurs mesures pour réduire ses dépenses globales et poursuit ses efforts en termes de sobriété énergétique.



Conformément aux préconisations du Gouvernement **la température est fixée à 19°C dans les bâtiments communaux** (18°C en cas de tension énergétique) et abaissée quand le bâtiment est inoccupé.

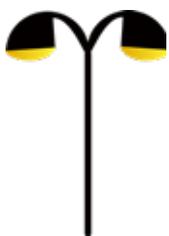
A l'école maternelle, la température est maintenue à 20°C.

Dans **les gymnases**, la température est abaissée à **14°C**.

Le chauffage est coupé durant les périodes de non utilisation des locaux. L'eau chaude est supprimée dans les bâtiments publics exception faite des lieux pour lesquels elle est indispensable (douches par exemple).

Des **référents sobriété** sont en cours de nomination au sein des équipes municipales et des associations utilisatrices des locaux publics.

Reduction de la durée d'éclairage public



Depuis plusieurs années, la Commune a réduit la durée d'éclairage public au bénéfice de la biodiversité. Elle poursuit cet effort d'économie d'énergie.

L'éclairage public est éteint **de 23h à 6h** suite au vote des Tressois cet été. Les **illuminations de Noël** ont été limitées au parc de la Mairie et sont conçues pour être économes en énergie.

La transition énergétique engagée Vers une commune plus sobre en énergie



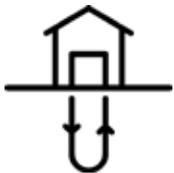
Le parc de véhicules de la Commune est pour moitié composé de **véhicules électriques**. Cet effort permettant de préserver les énergies fossiles et de lutter contre le réchauffement climatique sera poursuivi lors des prochains achats ou renouvellement de véhicules.

Les luminaires de l'**éclairage public** sont déjà des lampes basse consommation. Ils seront remplacés par des **LED**, encore moins énergivores. Dans les **bâtiments publics**, comme cela vient d'être réalisé dans la salle multisports, l'éclairage sera progressivement changé au profit d'**ampoules LED** et des **détecteurs de présence** seront installés.



Une **borne de recharge de voiture électrique** a été installée dans le bourg devant la mairie. Elle est accessible avec ou sans abonnement.

Le parking de la salle multisports de Pétrus sera prochainement couvert d'**ombrières photovoltaïques** pour une production estimée d'environ 350 MWh par an soit la consommation annuelle de 75 foyers.



Dans le cadre du chantier de l'école maternelle, la Commune étudie actuellement la création d'un **réseau de chaleur alimenté par géothermie** qui chauffera les bâtiments publics du centre bourg (écoles, médiathèque, mairie, logements communaux, salle du marronnier...).

La Commune accélère sa transition énergétique dans ce double objectif d'une meilleure gestion des ressources naturelles et de sécurisation de ses dépenses.

Rien ne sera superflu : pour arriver à l'objectif de neutralité carbone en 2050 et préserver les budgets communaux, il nous faut diviser par deux la consommation d'énergie.

EcoWatt renseigne en temps réel sur le niveau de consommation électrique des Français grâce à 3 signaux. Pour vous inscrire au système d'alertes **vigilance coupure**, rendez-vous sur www.monecowatt.fr

Système électrique très tendu. Sans baisse de consommation volontaire, les coupures ciblées sont inévitables



Système électrique tendu mais sans coupure. Les gestes de réduction de consommation sont bienvenus



Situation normale



Vous avez des difficultés à régler vos factures énergétiques ?

En lien avec les assistantes sociales de la MDSI, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider (renseignements à la mairie).

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale peut aider les plus de 65 ans à adapter (maintien à domicile) et à améliorer leur logement (isolation, isolation).



Budget participatif 2023

Les Tressois ont voté !

Du 1^{er} octobre au 15 novembre, 140 Tressois ont voté pour les projets qui avaient leur préférence. Les projets seront concrétisés en 2023 par ordre de préférence et dans la limite globale de 46 000 euros et de 10 000 euros maximum par projet.



32,19%	Installation de nichoirs à chauve-souris pour lutter contre les moustiques
19,48%	Installation de défibrillateurs accessibles en extérieur
19,11%	Création d'un abri-vélo sécurisé
8,91%	Installation d'une boîte de retours à la médiathèque
8,31%	Création d'un théâtre de verdure
4,99%	Installation de tables de jeux d'échecs ou de dames dans l'espace public
3,68%	Organisation d'un vide-atelier créatif
3,33%	Distribution aux Tressois d'un "sac d'emplettes" réutilisable

Budget participatif Projet 2022 **Distribution de nichoirs à mésanges**

Un des projets mis en oeuvre dans le cadre du budget participatif 2022, l'installation de nichoirs à mésanges pour lutter contre le moustique tigre, a été récemment concrétisé.



En partenariat avec l'association Tous aux Abris, 50 Tressois volontaires ont installé dans leur jardin un nichoir à mésanges, et assurent un suivi en "science participative" de l'activité de ce nichoir, numéroté et géoréférencé.

Une activité pédagogique et familiale.

Budget participatif Projet 2022 **Installation de boîtes à livres**

Une boîte à livres est une petite bibliothèque installée dans un parc ou une rue et où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement. L'utilisation repose sur l'échange et le partage.

En y déposant ou en y empruntant un livre, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. Si le coeur vous en dit, vous pouvez même insérer, dans l'ouvrage un petit mot, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Tresses compte désormais 3 boîtes à livres.

La première est installée depuis quelques années dans le parc de la mairie et réalisée à partir de plastique recyclé. Deux de plus sont depuis peu à disposition des lecteurs Tressois, l'une dans le parc Marès et l'autre au parc de la Séguinie. Elles complètent l'offre de lecture de la médiathèque.



Budget participatif Projet 2022 **A venir... pour les cyclistes**



Dans les prochaines semaines, une borne de réparation vélo en libre service sera installée dans le parc de la mairie. Elle permettra aux propriétaires qui ne disposent pas du matériel nécessaire d'effectuer gratuitement des réparations sur leur vélo (vérification de la pression des pneus, gonflage, serrage, démontage d'une roue...).

Des arceaux à vélo seront par ailleurs installés dans les lieux fréquentés par les cyclistes.

MOBILITES DOUCES

Un plan vélo pour développer les mobilités actives

Partant du constat que le vélo est assez peu pratiqué sur nos coteaux, la Communauté de Communes les Coteaux bordelais porte l'ambitieux projet d'un plan vélo.

Cette démarche s'articule avec différentes actions menées ou en cours à l'échelle du territoire : amélioration des transports en commun (ligne 407...), création d'aires de covoiturage, gestion du réseau de voirie communautaire ou encore création d'un service de transports à la demande.

L'objectif du plan vélo est double :

1. Faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité (commerces, écoles, loisirs...) et combinés aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances.
2. Rendre le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

Le plan vélo, qui sera mis en oeuvre à partir de 2023, permet la mise en oeuvre d'un réseau cyclable cohérent et sans discontinuités. Il a été présenté aux habitants du territoire lors d'une réunion publique le 14 octobre 2021.

Ce réseau apportera une réponse à tous les motifs de déplacement : domicile-travail, domicile-établissement scolaire, accès aux commerces, aux lieux de loisirs...

Plusieurs types d'aménagements seront créés en intégrant les contraintes des lieux (piste cyclable, bande cyclable, voie verte, zone 30, zone de rencontre, trottoirs partagés...).

A titre d'exemple, le long de la RD 936 où la circulation automobile est intense, il est nécessaire de disposer d'une piste cyclable en site propre, contrairement aux zones résidentielles avec faible trafic où la cohabitation voiture - cycliste est plus aisée.

Sur le territoire de la commune de Tresses, 34 km de réseau cyclable seront aménagés pour un montant estimé de 3 033 000 euros HT.

Exemples : une zone de rencontre 20 km/h sera créée en centre-bourg (voir ci-contre), une véloroute sera réalisée allée de Pitouret pour éviter le passage par l'avenue des Bons Enfants où le manque d'emprise publique ne permet pas de créer d'aménagements sécurisés. Il en est de même Avenue de Mélac où la création d'une piste cyclable nécessiterait de longues et coûteuses expropriations. Les cyclistes seront invités à traverser le lotissement des Peupliers...

Le plan vélo avec l'ensemble de aménagements envisagés est consultable sur le site www.tresses.org en page d'accueil.



Création d'une zone de rencontre 20 km/h pour un partage des espaces et une circulation apaisée

Afin d'apaiser la circulation dans le centre bourg et de sécuriser les entrées et sorties des écoles, une zone de rencontre sera créée avec divers aménagements qui permettront de faire cohabiter de manière apaisée dans le même espace les piétons et les véhicules. La vitesse y sera limitée à 20 km/h et les piétons auront priorité sur les véhicules.

La zone partagée s'étendra de l'intersection avenue des 3 Lieux/avenue des écoles (La poste), au croisement de avec l'allée du Charpentier d'un côté et l'église de l'autre. Elle intégrera donc



les rues qui passent devant les écoles. La signalétique sera adaptée.

Les bandes des passages piétons seront repeintes en blanc et entourés de couleur rouge pour les rendre plus visibles et des ballons seront dessinés autour pour signaler la présence des écoles et des enfants. Des panneaux "pensez à nous" seront posés aux abords des écoles.

Le cédez-le-passage de l'intersection Allée du Charpentier et Avenue des écoles sera remplacé par un stop.

En direct du conseil municipal

Les élus municipaux ont notamment adopté les délibérations suivantes :

Conseil municipal du 26 septembre 2022 :

- Engagement d'une étude de faisabilité technico-économique d'un réseau de chaleur pour les bâtiments communaux en centre bourg
- Rapports annuels 2021 du délégataire du service public de l'assainissement collectif, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 - budget principal et budget annexe des logements sociaux
- Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses - budget principal et budgets annexes de l'assainissement collectif et des transports scolaires
- Admission en non-valeur - budget principal, budget annexe des transports scolaires
- Décision modificative n°1 - budget principal
- Décision modificative n°2 - budget annexe de l'assainissement collectif
- Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiales pour la reconstruction de l'école maternelle et des locaux périscolaires
- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de matériels numériques pour l'éducation coordonné par Gironde Numérique
- Attribution de subvention et chèques associatifs
- Recours à la mise à disposition d'un module « anticipation RH » proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde
- Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire mis en œuvre par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde dans certains litiges de la fonction publique

Retrouvez les comptes-rendus
des conseils municipaux sur www.tresses.org
<https://www.tresses.org/ma-mairie/affichage-legal.html>

Escape game pour la nuit de la lecture

Un escape game inspiré de la bande dessinée «la saga de Grimm» qui se passe dans l'Islande à la fin du 18^{ème} siècle.
En lien avec le spectacle « La saga de Grimm », BD concert, le 6 janvier au Reflet.

**Le vendredi 20 janvier à 19h, 20h et 21h, à la médiathèque.
Durée : 45 min. Dès 15 ans. RÉSERVATION OBLIGATOIRE.**

Escape game

Un escape game qui vous demandera la plus grande concentration et un courage sans faille. Saurez-vous en sortir à temps ?

**Le vendredi 21 avril à 19h, 20h et 21h, à la médiathèque.
Durée : 45 min. Dès 15 ans. RÉSERVATION OBLIGATOIRE.**



Murder «la fête d'entreprise vire au cauchemar»

L'entreprise Beauchamps a loué la bibliothèque pour son gala annuel mais tout ne va pas se passer comme prévu...

Venez jouer avec nous !

**Le vendredi 31 mars à 19h30, à la médiathèque.
Durée : 2h. max. Dès 15 ans. RÉSERVATION OBLIGATOIRE.**

Murder «la campagne électorale vire au cauchemar»

Quand un candidat retourne dans sa ville natale lors de la campagne présidentielle, rien ne se passe comme prévu...

Rejoignez-nous pour cette murder party politique.

**Le vendredi 12 mai à 19h30, à la médiathèque.
Durée : 2h. max. Dès 15 ans. RÉSERVATION OBLIGATOIRE.**

La ludothèque envahit la bibliothèque

Journée jeux de société

Une journée dédiée aux jeux de société, venez vous amuser ! Le matin (10h-12h), c'est pour les petits (0-3 ans), dès 14h, les enfants sont à l'honneur et à 19h ce sont les adultes qui prennent le relais.

Le mercredi 1^{er} février, à la médiathèque. Avec la ludothèque Terres de Jeu.

LE JEU A LA BIB

Buzz l'Eclair

Venez porter secours à Buzz l'Eclair à l'aide de vos pistolasers et neutralisez le plus de Zurg Bots. Attention, le temps vous est compté !

**Le mercredi 8 mars à partir de 14h à la bibliothèque.
Durée : 30 secondes la partie. Dès 6 ans.**

Chasse aux Livres

Découvrez la bibliothèque comme vous ne l'avez jamais vue et relevez le défi de la chasse aux livres.

**Le mercredi 12 avril à 14h30, 15h30 et 16h30, à la bibliothèque.
Durée : 45 min. maximum. Dès 6 ans**

ET PUIS...

Ateliers créatifs

Chaque mois, la médiathèque vous propose un atelier créatif (pliage de livre, écriture, zen tangle...). Programme à venir.

Chaque dernier mercredi du mois à 17h, à l'étage de la médiathèque. Durée variable.

Soirée film & pop corn

Projection d'un film d'horreur pour passer une Saint-Valentin à frissonner... de peur.

**Le vendredi 17 février à 20h, à la médiathèque. Durée : 2h.
Soirée interdite aux - de 12 ans.**



AGENDA

JANVIER

mer. 18 | 16h30 | Chocothèque
ven. 20 | dès 19h | Nuit de la lecture, escape game inspiré de la BD « la saga de Grimr »
mer. 25 | 11h | Tétine & cie
mer. 25 | 17h | Atelier créatif
sam. 28 | 11h | Tétine & cie

FÉVRIER

mer. 1^{er} | dès 10h | Journée jeux de société
mer. 15 | 16h30 | Showcothèque
ven. 17 | 20h | Soirée film & pop corn
mer. 22 | 11h | Tétine & cie
mer. 22 | 17h | Atelier créatif
sam. 25 | 11h | Tétine & cie

MARS

mer. 1^{er} | 19h | Book shopping adulte
mer. 08 | dès 14h | Buzz l'éclair
mer. 15 | 16h30 | Chocothèque
mer. 22 | 11h | Tétine & cie
sam. 25 | 10h et 11h | Atelier nature
mer. 29 | 17h | Atelier créatif
ven. 31 | 19h30 | Murder party
« la fête d'entreprise vire au cauchemar »

AVRIL

mer. 05 | 16h30 | Book shopping enfant
mer. 12 | 14h30, 15h30 et 16h30 | Chasse aux livres
mer. 19 | 11h | Tétine & cie
mer. 19 | 16h30 | Chocothèque
ven. 21 | dès 19h | Escape game
sam. 22 | 11h | Tétine & cie
mer. 26 | 17h | Atelier créatif
sam. 29 | dès 10h | Troc plantes, pousses et graines

MAI

ven. 12 | 19h30 | Murder party « La campagne électorale vire au cauchemar »
mer. 24 | 16h30 | Chocothèque
mer. 31 | 11h | Tétine & cie
mer. 31 | 17h | Atelier créatif

JUIN

sam. 03 | 11h | Tétine & cie
mer. 14 | 16h30 | Chocothèque
mer. 28 | 17h | Atelier créatif

Toutes les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tous, certaines sur inscription.



Informations pratiques

Vous souhaitez plus d'informations, réserver...

05 57 34 04 24
mediatheque@tresses.org

5, avenue des écoles
BP 67 - 33370 Tresses

Suivez l'actualité de la médiathèque sur notre blog

mediathequedetresses.wordpress.com

et sur instagram @mediathequedetresses

La médiathèque vous propose aussi un service de billetterie des spectacles du Reflet.

Horaires

Mardi 16h-19h
Mercredi 9h30-12h30 & 14h-18h30
Jeudi 16h-18h30
Vendredi 16h-18h30
Samedi 10h-12h30

janvier - juin
Programme
**Médiathèque
de Tresses**
d'animations
2023

AUTOUR DU LIVRE

Tétine & cie

Des lectures pour les petits (0-3 ans), des moments chaleureux pour les familles.

Les mercredis et samedis à 11h, à l'étage de la médiathèque.

Durée : 20 min.

Mercredi 25 janvier

Mercredi 22 février

Mercredi 22 mars

Mercredi 19 avril

Mercredi 31 mai

Samedi 28 janvier

Samedi 25 février

Samedi 22 avril

Samedi 03 juin



Atelier nature

dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance

Atelier d'exploration artistique et sensorielle pour les enfants de 0 à 3 ans.

Le samedi 25 mars à 10h et 11h, à l'étage de la médiathèque.

Durée : 45 min. Par Audrey Valensi (Avec un peu d'imagination)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE



Chocothèque

Contes pour les enfants à partir de 4 ans.

Le mercredi à 16h30, à l'étage de la médiathèque. Durée : 40 min.

Mercredi 18 janvier

Mercredi 15 mars

Mercredi 19 avril

Mercredi 24 mai

Mercredi 14 juin

Showcothèque

Une chocothèque sur nos différences. Avec une invitée surprise et en lien avec le spectacle Drag le 24 février au Reflet.

Mercredi 15 février à 16h30.

Book shopping

Vous choisissez les livres qui vous plaisent dans la sélection des libraires et nous les achetons pour la médiathèque.

Book shopping adulte le mercredi 1^{er} mars à 19h.

Book shopping enfant le mercredi 5 avril à 16h30.

A la médiathèque. Durée : 1 h. Avec La librairie Le Passeur

Rencontres & découvertes

La médiathèque vous propose de rencontrer des spécialistes sur des domaines aussi variés que le sont nos documentaires. Ils viendront vous éclairer sur un sujet. Programme à venir.

Dates à venir sur notre blog.



Bibli & blabla, le club lecture

Rejoignez-nous pour ce moment convivial, partagez vos coups de coeur (ou coups de gueule) et découvrez de nouveaux romans à lire.

Rendez-vous toutes les 6 semaines le mercredi à 19h, à la médiathèque.

Durée : 2 h. maximum.

Prochain rendez-vous le mercredi 4 janvier à 19h

SPECTACLE VIVANT AU REFLET

La Saga de Grimr

BD Concert

Vendredi 6 janvier

20h30 au Reflet

Tout public à partir de 11 ans

Drag + Pussy Ladies Show

Théâtre et DJ Set

Vendredi 24 février

20h30 au Reflet

Tout public à partir de 14 ans

La serpillère de M. Mutt

Danse - jeune public

Mardi 10 janvier

17h30 au Reflet

De 4 à 8 ans



Timide

Théâtre - jeune public

Vendredi 20 janvier

17h30 au Reflet

De 4 à 8 ans



Les Zatipiks

Spectacle Chansigné - jeune public

Vendredi 10 mars

19h30 au Reflet

A partir de 6 ans

"Sortie d'école"
Viens goûter au Reflet
avant le spectacle



Renseignements et réservations
www.tresses.org/le-reflet.html

Les associations tressoises

Retrouvez plus d'information sur vos associations sur www.tresses.org

Sport

Aquitaine troupeau développement

JP Cueille 06.60.58.91.20

Amicale bouliste

A. Sabater 06.81.03.55.00

Basket

J.-L. Duthil 05.57.34.05.15

Cyclotourisme

M. Pinet 06.31.29.22.12

Echecs

M. Calvo 06.30.27.64.65

Football

F. Sicard 05.57.34.10.07

Gymnastique volontaire et baby gym

Mme Sierra 09.54.89.27.43

Judo

P. Choteau 06.42.84.78.36

Pétanque

JP.Seyrat 06.82.68.32.61

Rando Tresses

M. Martel randotresses_michel.

martet@orange.fr

Tresses Running

tressesrunning@gmail.com

Sophrologie

M Barrera 06.18.38.51.58

Sports fitness

S. Bazerolles 06.19.95.33.09

Tennis

S.Hérault 06.87.09.22.76

Yoga - L'instant présent

C. Viallon domie.rousteing@neuf.fr

Yoga Tresses

M. Medvied 06.83.89.46.94

Wuji Tai Chi Chuan

P. Schmidt 06.25.20.71.62

Lou Can'icross

F. Droillard 06.71.28.95.94

Culture & loisirs

Adema

Musique, Arts Plastiques, Théâtre

P.Bayer 05.57.34.02.09

Cercle occitan

J.-P. Martin 05.57.34.08.55

Comite de jumelage

G. Rui 05.57.34.11.21

Palette tressoise

J. Raymond 05.57.34.18.54

Etxekoak

JA. Biscaïchipy 06.82.41.94.44

Les Fils en liberté

F. Meunier 06.58.90.56.31

Plaisir de peindre

A. Monlong 05.57.34.26.74

Passion photo tresses

M. Armenaud 06.13.36.00.94

Poterie

D. Douheret infos.apt33@gmail.com

Rock in tresses

B. Philippeau 06.81.94.31.94

Art Danse studio

G. Louazil 06.16.75.25.04

Informatique

Sylviane Roch 06.03.03.28.16

Ludothèque

Q.Guimbertaud 07.83.94.06.80

Club tarot

D. Brianceau

db33.brianceau@orange.fr

Les Moucheurs des Coteaux bordelais

contact.mcb@icloud.com

Le 3^{ème} Cercle

cafe.asso.tresses@gmail.com

Social & entraide

Adapei Handicap mental

M.P. Jameux 05.57.34.11.04

Adot (don d'organes)

G. Poretto 06.09.77.54.49

France.adot-33@wanadoo.fr

ADSB Don du sang

P. Evrard philippe.evrard@e.email

Age d'or

M. Faure 05.57.34.11.71

Union nationale des

combattants

Raymond Mikaelian

Ouaga Bx partage

J. Ceccato 05.56.21.96.38

Scouts de France

S. Viala 06.62.36.78.44

Bourse aux vêtements

C. Dufrasne 06.88.26.17.60

FCPE

fcpetresses@gmail.com

Autres

AMAP Tresses à table

C. Detrioux 06.86.16.43.17

Païdéia, école alternative

E. Lavassiere

contact@ecolepaideia.fr



Passion photos Tresses

Nous avons le plaisir de vous présenter l'exposition « Hier et Aujourd'hui » sur notre belle ville de Tresses. Elle se tiendra dans la salle du Reflet les samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022.

Après d'intenses recherches de clichés d'hier, de documents, et de photos d'aujourd'hui (c'est le club qui les a faites), les adhérents vous présentent le fruit de leurs recherches.

A cette occasion une tombola sera organisée avec de nombreux lots à gagner. Un quizz vous sera également proposé pour tester vos connaissances sur la commune.

Ce trimestre nous avons défini un thème : Le mouvement. Un exemple vous est présenté.

Si la pratique de la photographie numérique en mode « manuel » vous tente, n'hésitez pas à nous contacter : clubphototresses@gmail.com

Photographiquement vôtre.

TRESSSES
hier / aujourd'hui

17/18
décembre
2022

Exposition photo
Salle du Reflet 10h à 18h

PASSION PHOTOS TRESSSES

Body & Skin

TRESS' COIFF

Tresses
LE CLUB DES PROMOTEURS

Lou Can'icross

Depuis le début de la saison, le club reprend peu à peu ses marques et organise des sorties régulières sur les communes de Cestas le samedi à 9h15 et Sadirac le dimanche à 9h15. N'hésitez pas à venir essayer, nous vous prêtons tout le matériel à l'exception du chien !

En novembre 19 binômes se sont retrouvés sur la commune de Loupes pour un week-end de compétition canine, c'était un réel plaisir d'être tous réunis avec des participants venant de toute la France.

Et maintenant le club commence à se tourner vers son prochain objectif : l'organisation de la 2^{ème} édition de la Cabo Run, qui va être classée championnat de France de la FFST (Fédération des chiens de Traîneaux) où nous attendons 500 partants. Si vous souhaitez participer à cette belle aventure, le club recherche activement des sponsors ou bien des stands pour animer le village sur place.

Vous pouvez nous joindre par email : loucanicross33@outlook.com - Informations : <https://www.loucanicross.fr/>



Photo Alexandre Coppin à "La Cani des Loupes"

*** ASSOCIATIONS

Le troisième cercle



Le café associatif Le troisième Cercle a ouvert ses portes le 16 septembre 2022 avec le groupe de rock « Les Lascars Bordelais ».

Depuis de multiples activités ont été proposées : soirée occitane, tarot, couture, clowns contemporains, karaoké...

En 2 mois plus de 100 personnes nous ont rejoints le vendredi soir au Reflet, avec le plaisir de se retrouver autour d'un verre, d'une assiette, d'un spectacle, d'une activité ou d'un jeu.

Le Troisième Cercle vit pleinement ce pourquoi des habitants bénévoles de Tresses se sont organisés pour ouvrir ce café : des échanges intergénérationnels, le plaisir de se retrouver, de créer de nouvelles relations, de goûter des produits locaux, d'apprendre, de s'amuser...

Au premier trimestre 2023 soirée européenne, chandeleur, Argentine... vous attendent.

Alors n'hésitez pas à aller sur notre compte facebook « Le troisième cercle » pour faire connaissance avec notre association et voir notre programme.

Nous vous attendons jeunes et plus âgées, en famille, seul ou accompagné.

L'escale sophro

ESCALE SOPHRO accompagne au sein de la Commune de Tresses (Salle Petrus) des groupes de personnes désireuses d'aller vers un mieux-être au quotidien.

Les séances (d'une durée d'1h) ont lieu tous les mercredis à 18h15 et 19h30. Une séance de découverte est offerte. N'hésitez pas à vous y inscrire.

La Sophrologie est une méthode d'accompagnement qui propose un ensemble de techniques visant à renforcer l'équilibre physique et psychique. Elle est basée sur des exercices de respiration, de mouvements dynamiques (relaxation en mouvement), de visualisations positives et de temps de méditation.

Cécile et Sophie, Sophrologues praticiennes professionnelles, guident à tour de rôle les séances (une semaine sur deux) et transmettent avec bienveillance la méthode par la voix.

C'est à partir de l'expérience du corps en mouvement, de ses sensations et ressentis que l'évolution vers un mieux-être global s'amorce. Au fil des entraînements la détente physique et mentale s'installe plus facilement, et la distance avec les cogitations permettent d'accéder à des solutions constructives et personnelles, en toute autonomie.

Utilisée au départ dans le domaine médical et clinique en tant que méthode de suivi et d'accompagnement, la Sophrologie s'étend à de nombreux domaines de l'existence (elle a été créée en 1960 par le neuropsychiatre Alfonso Caycedo)

A votre écoute pour tous renseignements, Cécile et Sophie sont là pour répondre à vos questions et vous inscrire à une séance découverte gratuite à la demande.

Contacts : Cécile EYHERART 06 18 38 51 58 - Sophie LAFAGE 06 82 41 61 73



L'instant présent

La pratique du kundalini Yoga pourra vous aider à : traverser plus sereinement les périodes de stress de la vie, maintenir tous les systèmes fonctionnels du corps en bonne santé et prévenir les maladies, vous recharger en énergie vitale et mieux gérer cette énergie au quotidien, améliorer la qualité de votre sommeil, être plus centré, plus à l'écoute de vous-même et des autres, mieux maîtriser et canaliser vos émotions, prendre du recul sur vos difficultés physiques et psychologiques, mieux les gérer et ainsi améliorer vos comportements dans la vie familiale et professionnelle, devenir plus conscient(e) de ce qui se passe en vous et autour de vous et ainsi apprendre à le transformer dans un sens positif, développer optimisme et joie de vivre ou encore développer votre capacité à donner de l'amour et votre aptitude à en recevoir.

Le kundalini yoga vous fournit des techniques nombreuses et variées, que vous pouvez choisir en fonction de vos objectifs prioritaires et de vos aspirations. Il est accessible à tous, quel que soit l'âge, l'état de santé ou les handicaps. Il ne requiert aucune adhésion à un système philosophique ou religieux et serait plutôt enclin à nous libérer de toute vision réductrice de l'individu et des attitudes intolérantes et sectaires qui accompagnent généralement une telle vision. Alors n'attendez plus et venez faire l'expérience de cette pratique ancestrale aux mille bienfaits, séance découverte « offerte ». RDV tous les mardis soir 19h, salle d'activités à Pétrus.

Tennis Club

Un bon début de saison

Premier moment fort de l'année, le tournoi jeunes a tenu toutes ses promesses. Avec un nombre d'inscriptions très important et des joueurs venant de loin, notre tournoi confirme son importance pour tous les jeunes champions de la région. Ceci nous a permis de maintenir des catégories d'âge cohérentes permettant à chacun de défendre ses chances dans de bonnes conditions y compris pour les filles toujours un peu moins nombreuses en compétition ce qui est bien dommage.

Les rencontres des tournois d'hiver des jeunes de 8 ans à 18 ans, des séniors et des vétérans vont animer la vie du club suivies par celles de la coupe Caren connues pour leur haut niveau tennistique et surtout de convivialité.

D'ici la fin de l'année, les plus petits pourront faire valoir leurs talents dans les différents plateaux qui leur sont réservés et dont l'organisation repose sur les épaules de nos moniteurs. C'est un réel plaisir de voir notre club envahi par tous ces enfants souriants et heureux de partager une belle journée ludique et sportive.

En fin d'année, une assemblée générale présentielle nous permettra de nous retrouver après deux années virtuelles imposées par un virus devenu célèbre mais qui cette fois ne nous privera pas d'un moment essentiel de convivialité et de discussions pour la vie de notre club.

Et puis viendra le moment du tournoi open en février, autre moment fort de la vie du club dont nous ne doutons pas qu'il attirera de nombreux joueurs et sera d'un bon niveau comme l'an passé. Nos adhérents de tous âges s'entraînent déjà assidûment pour figurer honorablement et défendre les couleurs du club de Tresses.



Rando'Tresses

Rando Santé dans l'Indre et Loire

Après un séjour sur la presqu'île de Crozon, une itinérance sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle du Puy en Velay jusqu'à Conques, Danièle et Patrick nous ont fait découvrir les merveilles de l'Indre et Loire. Destiné en priorité aux adhérents de la rando santé, le séjour alternait des petites randos et des visites de patrimoine.

Le jardin Descartes fut la première découverte avec une magnifique roseraie arborée de séquoias, gingkos, kakis... le tout situé au bord de la Creuse. La cité royale de Loches, figure insolite dans le paysage des châteaux de la Loire, le donjon de 37 mètres est un chef d'œuvre de l'architecture militaire du XI^e siècle et l'un des mieux conservés d'Europe. Le logis royal accueille Jeanne d'Arc, Anne de Bretagne et hébergea la favorite du roi Charles VII, Agnès Sorel.

Saint-Georges-sur-Cher nous permis de découvrir une balade ludique au milieu des bois et les barrages à anguilles, particularité de cette rivière. Sous un petit crachin breton nous avons visité un des plus beaux villages de France, Montrésor, posé sur les bords de l'Indrois où se reflètent les vestiges de la double enceinte de cette ancienne forteresse et son château Renaissance. Dans le village, les maisons aux murs de tuffeau blanc ou à colombages côtoient des habitations semi-troglodytiques. Nos deux soirées au centre de vacances furent très intéressantes, culturelle avec un exposé sur les oiseaux du secteur, (chouette, pic vert) et distrayante avec un chanteur conteur local. Pour finir en beauté malgré la pluie, nous découvriâmes le village jardin de Chédigny, petite merveille, mais à revoir au mois de mai lors de la floraison des rosiers, puis fîmes une petite croisière sur le Cher avec passage sous le château de Chenonceau et nous visitâmes cette merveille où les dames furent à la pointe de son embellissement : Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Louise de Lorraine, Louise Dupin et Marguerite Pelouze.

Ce premier séjour santé fut de l'avis de tous une réussite.

L'échiquier tressois



Une journée à l'Échiquier Tressois : nous sommes un samedi matin ensoleillé, au bout d'une allée bordée d'arbres vénérables, nous entrons dans la salle dévolue à l'Échiquier Tressois des « Chais de Marès ».

Les conseils du professeur, Maître Fide, rompent le silence. Une moitié d'effectif est captée par ses dires, le reste joue. Les enfants, de 5 à 16 ans, envisagent leur prochain coup : fous, tours, pions et dames défendent, attaquent, contre-attaquent pour atteindre le graal : mater ce fichu roi ! Une heure d'apprentissage et une de batailles homériques, sans bruit ni fureur, seul le plaisir du jeu et des neurones qui s'activent !

Les échecs séduisent à tout âge. L'après-midi place aux aficionados, fiers de leur club qui tutoie l'élite française en Nationale 1, avec une victoire et un match nul pour débiter une saison riche en promesses.

Un club ambitieux donc, mais aussi convivial et solidaire : il initie aux échecs six cent élèves des zones défavorisées de la rive droite.

Alors à bientôt !

*** ASSOCIATIONS

Etxekoak



ETXEKOAK Chœur basque d'hommes

Après 2 années compliquées dues au COVID, cette année nous avons enfin pu nous retrouver tous les lundis soir pour répéter. En 2022 nous nous sommes produits en concert dans la région :

- Samedi 12 mars : salle de la Forestière à Lège Cap-Ferret
- Jeudi 24 mars en l'église de Tresses, au profit du peuple ukrainien : nous avons récolté 1700 € que nous avons remis en totalité à Sud-Ouest Solidarité
- Dimanche 22 mai à Blanquefort
- Jeudi 7 juillet animation au Château Lauduc à Tresses
- Dimanche 18 septembre à Castéra-Lectourois (32)
- Vendredi 18 novembre à Sadirac
- Samedi 26 novembre concert de chants basques et trompes de chasse avec les Veneurs Bordelais à St Jean d'Illac
- Dimanche 18 décembre concert de chants basques de Noël à Quinsac

Les répétitions ont lieu à la salle ADEMA tous les lundis soir à 20h. Bien que de nouvelles recrues nous aient rejoints cette année, nous menons toujours une campagne de recrutement. Notre répertoire est composé de chants traditionnels basques harmonisés à 4 voix : Ténor 1, Ténor 2, Baryton et Basse.

Nous avons besoin de toutes les voix, principalement de basses et ténors 1.

Il n'est pas indispensable de parler le basque, ni de connaître le solfège.

Le chœur ETXEKOAK vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

ABESLARIAK (les choristes)

Vous pouvez nous suivre : sur Facebook et sur www.etxekoak.com

Club cyclo



clubcyclotresses@gmail.com

Après un été très chaud, l'activité du club a repris avec toujours le même enthousiasme.

En Septembre, 28 personnes, dont 25 adhérents, se sont rendues dans le Marais Poitevin.

Un groupe de 13 cyclos a parcouru 76 km depuis Ecurat pour rejoindre Damvix. Pendant 2 jours, nous avons sillonné les routes alentours. C'est avec plaisir que nos accompagnatrices ont pu pédaler le long des canaux. La balade en barque dans le Marais, la visite des villages de Coulon ou d'Arçais, ont complété la découverte de la région. Le séjour s'est terminé par une inévitable partie de pétanque pour les uns et une promenade au marché pour les autres.

Le 2 octobre, nous étions présents à la manifestation de la CDC "à pied, à vélo sur nos coteaux". Malgré des parcours vallonnés, c'est avec plaisir que nous avons encadré les nombreux participants.

Sauveterre de Guyenne a été le théâtre de notre sortie de clôture de la saison. Au programme 115 km parcourus par 17 cyclos. 9 adhérents ont rejoint les cyclistes au restaurant pour un nouveau moment de convivialité très apprécié. Lors de l'assemblée générale du club, le 16 décembre, nous retracerons l'activité de cette année 2022 et présenterons les projets de la saison 2023.

Vous aimez partager, découvrir, tout en pratiquant une activité physique sans esprit de compétition... alors venez nous rejoindre, les lundis, mercredis et samedis à 13h30 l'hiver et 13h45 à partir du printemps, devant la mairie de Tresses.

Au nom des adhérents du CCT, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2023.

Michel PINET - 06 31 29 22 12





AMAP - Tresses à table

Être Amapien, c'est soutenir l'agriculture paysanne et bien manger en retour.

Nous existons depuis plus de quinze ans. Nos légumes viennent de la même ferme et la deuxième génération de maraîchers vient de prendre la suite.

Jusqu'à nous avons des légumes de Nérigean, du poisson d'Arcachon, des pommes d'à côté de la Réole, du pain de Cursan et plus récemment du miel de Gironde, des tisanes et savons de Cours de Monséguir et des œufs de Tresses.

Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez nous rendre visite le mardi soir entre 18h30 et 19h30, à la Salle du Marronnier, nous contacter à l'adresse tressesatable@gmail.com ou au 06 86 16 43 17.



Comité de jumelage

Rencontre des 7, 8 et 9 octobre 2022, Tresses reçoit Fuenmayor :

Nous avons tant attendu ! Nous les avons accueillis à bras ouverts le vendredi, heureux de pouvoir à nouveau se parler de vive voix. Ce fut un merveilleux moment de retrouvailles et d'émotions.

Le samedi, nous avons organisé une balade au cœur du village avec le circuit patrimonial conçu par la Bibliothèque de Tresses. Bien sûr, nous l'avons adapté pour nos amis espagnols.

Ce fut l'occasion de découvrir le village, ses événements, ses constructions anciennes et les nouvelles, ainsi que quelques figures de la commune.

Nous avons profité pleinement du temps très agréable pour faire découvrir aux Fuenmayorenses, le parc de Marès ainsi que les installations de la salle du Reflet. Ils ont été « emballés ».

L'après-midi, nous avons visité l'exposition aux Bassins de Lumières à Bordeaux, une promenade magique dans Venise, suivie de la découverte de la peinture de Sorolla. La couleur, la lumière, la musique, quelle belle journée !



ADEMA

Nous finirons l'année 2022 et commencerons l'année 2023 en beauté ! Jugez-en par vous-même : arbre de Noël de l'Adema le samedi 11 décembre à la salle du Reflet et concert des élèves de piano le dimanche 12 décembre à 15 heures dans les locaux de l'Adema.



Et pour ce qui concerne le mois de janvier prochain : concert les 14 et 15 janvier à la salle du Reflet.

Le 14 janvier à 14h : quatuor à cordes avec Christian Ravardel, professeur de violon de l'Adema, Yan Corneau, directeur, pour les chansons, l'atelier de percussions de l'Adema et la participation du groupe Torpedo Twister.

Le 15 janvier à 15h : atelier de musique amplifiée, théâtre adultes de l'Adema avec la participation de la chorale de Si de la dirigée par Yan Corneau et de celle de Cénac dirigée par Anne Dorian.

Et il y aura d'autres surprises ! Pour accéder à nos spectacles, un Pass de 10 € seulement vous sera proposé. Vous êtes cordialement invités.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Pour ce faire, vous pouvez joindre : le Directeur artistique Yan Corneau au 06 87 30 23 09 ou le Président Pierre Bayer au 06 24 92 79 29

Pour tout renseignement, vous pouvez également consulter notre site : www.adematresses.fr

A bientôt !



TRESSSES PRATIQUE

LES REGLES DE BON VOISINAGE

HORAIRES DE BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CHIENS

Les aboiements intensifs, répétitifs ou durables constituent un bruit nuisible.

Un chien est considéré divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

Les chiens divagants peuvent être pris en charge par la fourrière (service payant à la charge du propriétaire).

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

- Créon à la cabane à projet (32 Rue Amaury de Craon) : sur RDV au 05.57.34.42.54

- Latresne à la mairie : sur RDV au 05.57.97.02.70



GESTION DES DECHETS

DECHETERIE DE TRESSSES 05.56.21.19.79

Contrôle d'accès : s'inscrire préalablement sur le site Internet du SEMOCTOM pour disposer d'un SEMOCODE.

DECHETS VEGETAUX

Par décision préfectorale, le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et en toute période. Les déchets verts doivent être compostés ou déposés en déchèterie.

DEPOTS SAUVAGES

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quels qu'en soient la nature et le volume, en un lieu où il ne devrait pas être (public ou privé). C'est un acte d'incivisme passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.



SECURITE

GENDARMERIE DE TRESSSES : 05.57.34.45.00

Service de pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

POLICE MUNICIPALE : 05.47.30.64.20 / police.municipale@tresses.org

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT

Ces documents d'identité sont délivrés dans les Mairies équipées du dispositif de recueil et de bornes biométriques, ce qui n'est pas le cas de Tresses. Les mairies les plus proches sont Cenon, Floirac ou Lormont mais vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée. Une pré-demande doit être réalisée en ligne sur le site de l'ANTS <https://ants.gouv.fr> et la délivrance se fait sur RDV dans la mairie choisie via <https://rendezvousonline.fr/>

RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire dès 16 ans pour garçons et filles - En mairie avec le livret de famille.



ECLAIRAGE PUBLIC

Signaler à la Mairie tout défaut d'éclairage en précisant le numéro du candélabre (visible sur le mât).

PERMANENCES EN MAIRIE

CONSEILLER ARCHITECTURE - CAUE

Mme Estelle MIRAMON le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (sur rendez-vous 05.56.97.81.89)

MISSION LOCALE

Un jeudi sur deux de 8h45 à 12h - Uniquement sur rendez-vous au 05.57.77.31.00

DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES

Emplacements : Mairie (accueil), Salle des sports (côté infirmerie), Stade petrus (vestiaires du football, entrée du club house de tennis), Salle Multisports de Pétrus (hall d'accueil), Salle de la fontaine, Ecole élémentaire (cour), salle du Reflet (hall).



PROFESSIONS REGLEMENTEES

MEDECINS GENERALISTES

CABINET MEDICAL DE MELAC	
Dr DELAMARE	05.57.34.33.33
Dr DELARUE	05.56.72.58.47
CABINET MEDICAL DU BOURG	
Dr PEREKRESTOW	05.57.34.06.99
Dr GAUDRON	05 57 34 17 95
Dr FONTES	05.57.34.48.48

INFIRMIERS

Amandine et Julien HARIVEL	06.37.90.46.00
Linda LABUSSIÈRE et Céline RAMIERE	05.57.34.06.72
Béatrice BARRA	05.56.30.36.82
Gaëlle ASTORI et Nellie VILLOTEAU PIREs	07.87.86.66.86
Bruno KAHN	06.78.82.75.05
Véronique HATTON	06.43.94.54.94
Samira CHAARA	06.22.62.72.47
Tiffany MONMARIN	06 48 02 41 53
Sophie PENNEC	06 20 60 66 15
Aurélië THOMASSEY et Alexandre MOZZI	05.56.06.09.89

KINESITHEAPEUTES

Philippe BAUDET, Marie-Aurélië PRIVAT, Dorotheë HOUIS, Thomàs DANTAS, Laura NICOLAS	06.37.81.01.68
--	----------------

CABINET PARAMEDICAL KINESITHEAPEUTES

David RUI et Damien GUENOU	06.33.54.64.03
Sabrina BARDIN et Alicia TARICCO	07.68.48.52.37

OSTEOPATHES

Olivier SUCHEIX, Mickaël ILOS	05.57.34.42.04
Marine GANON	07.87.72.75.03
Mélanie SEVAUX	07.81.75.06.94
Mathilde BLANCQUAERT	07.64.62.36.92
Julien GAULON-ROY	06.27.32.59.93

DENTISTES

Dr LAGRAVE	05.57.34.01.02
Dr AUSSÉDAT	05.57.34.01.02
Dr DIBY	05.56.21.19.76

ORTHOPHONISTES

Sylvia RUI et Amandine MAILLE	05.57.34.21.14
-------------------------------	----------------

PEDICURE - PODOLOGUE

Mme EXANTUS	05.57.34.22.73
-------------	----------------

PSYCHOLOGUES

Anne-Solène GATZOFF	06.74.87.87.52
Nadège BADET	06.99.96.29.99
Stéphanie LAURENT	06.95.91.17.49

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

A. VIDEAU et I. MORPAIN	06.61.59.37.52
-------------------------	----------------

PSYCHANALYSTE CLINICIENNE

Anne ROCHE	06.46.14.86.20
------------	----------------

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Sarah FARBOS	06.37.70.86.78
--------------	----------------

SAGE FEMME

Céline ARRACHART	05 56 94 65 87
Nathalie TAUZIN-RAYNAUD	06 72 40 04 27

DIETETICIENNE, NUTRITIONNISTE et COACH SPORTIF

Pauline BALSAC	06 25 82 41 94
----------------	----------------

CENTRE DE PEDIATRIE DE TRESSES

PEDIATRES

Dr CECCATO, Dr BOUFFARD, Dr VASILEVA, Dr BRINTET, Dr TOURNIER	05.57.97.05.05
--	----------------

PEDIATRE CONSULTATION ECRANS

Dr Anne-Lise DUCANTA	06.33.31.99.30
----------------------	----------------

DIETETICIENNE NUTRITIONNISTE

Angèle LETERRIER	07.49.80.97.84
------------------	----------------

KINESITHEAPEUTES

J.GUINOT et S. DORDOT MOREL	07.62.65.92.13
-----------------------------	----------------

INFIRMIERES

S. COYCO, M. VAN BOXOM et S. AUGÉ	07.50.25.53.48
-----------------------------------	----------------

ORTHOPHONISTES

Elisabeth PICHON-CECCATO	06.99.65.56.64
Anne-Claire VILAR Del PESO	06.59.22.42.85

ORTHOPTISTE

Sana DALILI-ROY	07.61.14.91.82
-----------------	----------------

PSYCHOLOGUES

Nathalie BUTON	06.45.68.82.86
Caroline MOGLIA	06.86.46.31.49

PSYCHOMOTRICIENNES

Camille BOUFFARD	06.71.04.41.82
Manon SANSEGOLO	07.60.21.15.80

PHARMACIEN

Pharmacie du centre	05.57.34.18.49
---------------------	----------------

OPTICIEN

Romain HAUGUEL Vision libre	06 30 52 61 62
-----------------------------	----------------

PROFESSIONS NON REGLEMENTEES

REFLEXOLOGUE, REFLEXOTHERAPEUTE

Caroline VALES	06.03.00.52.28
----------------	----------------

SOPHROLOGUE

Alexandra CORNET	06.84.82.84.23
------------------	----------------

HYPNOSE

Jessica TEYSSIER	06.45.47.85.44
------------------	----------------

KINESIOLOGUE

Sabrina BARDIN	07.68.48.52.37
----------------	----------------

SOCIAL

Assistante sociale	05.56.40.13.50
à la MDSI de Floirac ou à domicile	
Accueil aux victimes d'agression	05.56.79.87.77
Enfance maltraitée	119
Apafed (femmes battues)	05.56.40.93.66
SOS Amitié	05.56.44.22.22

Tresses Ensemble

« J'ai voulu intégrer l'équipe municipale pour apprendre le fonctionnement de la Commune et ainsi donner un peu de mon énergie positive. Ma motivation s'étant trouvée stoppée par des enjeux et des joutes qui ne m'appartiennent pas, j'ai dans un premier temps pensé quitter le conseil municipal. Mais finalement suite à la proposition de Christian Soubie de rejoindre Tresses Ensemble, j'ai grâce à eux, retrouvé mon énergie et ma positivité. J'ai donc décidé de continuer mon action au sein du conseil municipal. Je choisis l'action plutôt que la friction, je choisis donc de rejoindre Tresses Ensemble ».

C'est en ces termes que le 23 septembre dernier, lors du Conseil municipal, Floriane Roy, 4ème sur la liste du Nouvel Elan Tressois et élue de la minorité depuis mars 2020 a décidé de rejoindre la majorité et l'équipe de Tresses Ensemble, déçue par le fonctionnement de son ancien groupe, lasse des mensonges, de la désinformation et des critiques systématiques et stériles à l'encontre des projets portés par la Municipalité.

Nous saluons le courage de Floriane Roy qui a dû faire face aux invectives d'un membre de la minorité qui a ensuite menacé oralement et physiquement une adjointe au Maire. Un débordement inédit à Tresses, qui a conduit le Maire Christian Soubie à adresser un rappel au règlement aux élus du Nouvel Elan Tressois.

De tels comportements et propos sont inacceptables et indignes d'élus de la République.

L'équipe municipale compte désormais 23 membres et nous sommes heureux de ce ralliement et de cette adhésion au projet porté par Tresses Ensemble pour le bien-être des Tressois et l'avenir de notre commune. Ainsi, malgré un contexte budgétaire de plus en plus tendu et incertain avec un effet ciseau causé d'un côté par l'inflation et la hausse des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux et de l'autre par la baisse des versements financiers de l'Etat, nous poursuivons notre action et continuons de faire vivre notre village par ses nombreux projets et animations.

Les démolitions du bâtiment désaffecté de l'école maternelle ont été terminées pendant les vacances d'automne. Le chantier est désormais en veille pour faire place au temps administratif. Le permis de construire de l'école maternelle vient d'être accordé et nous lançons à présent la consultation des entreprises qui réaliseront la construction de la nouvelle école. Nous avons hâte que les enfants puissent être accueillis dans un établissement confortable, adapté à la pédagogie du 21ème siècle et répondant aux enjeux climatiques actuels.

Alors qu'il était soutenu par les deux listes au moment des élections, ce projet fait désormais l'objet d'attaques

régulières de la part de la minorité. Procédurière, elle fait le choix d'engager ses forces dans des actions judiciaires et ainsi de risquer l'arrêt du projet qui ferait durer des années encore le temps de l'école provisoire. Pourtant, toutes les garanties de sécurité des enfants et des équipes sont assurées avec notamment la surélévation des bâtiments et d'une partie de la cour de 80 cm. Qui peut croire que des femmes et hommes élus, en responsabilité, les services de l'Etat et les architectes... pourraient soutenir un projet qui mettrait en danger des enfants ? Cela n'a pas de sens.

Désormais les fêtes s'annoncent. Elles auront une saveur particulière pour toutes celles et tous ceux qui doivent faire face aux difficultés financières et aux restrictions. Le Centre Communal d'Action Sociale peut accompagner, en liaison étroite avec les assistantes sociales, les personnes les plus précaires. N'hésitez pas à le contacter à la mairie.

L'équipe de Tresses Ensemble vous souhaite de très joyeuses fêtes en famille, de bonnes vacances et une très belle année 2023.

Les élus de « Tresses Ensemble »
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.
tresses.ensemble@orange.fr

Conformément à la loi, un espace est réservé à l'expression des groupes politiques municipaux. A ce titre, le Conseil municipal a décidé, dans un souci d'égalité, d'attribuer un espace identique aux élus de Tresses Ensemble et aux élus du Nouvel Elan Tressois. Les propos publiés dans ces tribunes n'engagent que leurs signataires.

Nouvel Elan Tressois

En mars 2023, nous arriverons à la moitié de notre mandat municipal. Il restera donc 3 ans avant les prochaines élections municipales en 2026. C'est à la fois long et court. Long, cela permet d'envisager encore de beaux projets quand on est en responsabilité. Court quand il faut préparer une future campagne électorale.

En trois ans de mandature vous avez pu vous faire une idée de ce qui vous convient ou ne vous convient pas dans la gestion de la commune. Vous avez certainement déjà une idée si vous souhaitez un changement de municipalité ou pas. Certains voudront continuer et ne rien changer, d'autres continueront à soutenir une alternative que nous représentons avec le Nouvel Elan Tressois et d'autres ne se retrouveront ni dans un groupe ni dans l'autre. En 2026, ceux-ci auront le choix de voter blanc, de voter par défaut ou de ne pas voter. Aujourd'hui, si vous êtes dans ce cas, nous voulons vous dire que vous avez aussi le choix de vous engager et proposer une autre alternative. Nous avons eu des retours de personnes mécontentes de la municipalité et ne voulant pas s'associer au Nouvel Elan Tressois. Certains disent ne pas vouloir faire de politique...

Mais c'est quoi « faire de la politique » ?

C'est gérer la commune et les impôts des habitants au mieux de leurs besoins et de leurs attentes.

La gestion d'une commune nécessite de faire des choix notamment pour l'investissement (décider de faire une

salle de spectacle avant de faire une école maternelle alors que la commune a une croissance démographique importante et que l'école manque de place, décider de reconstruire l'école sur une zone inondable, proposer des aménagements routiers... sont des exemples). Ce que nous appelons « faire de la politique », c'est faire ce genre de choix. Nous sommes tous concernés par ces choix qui impactent plus ou moins notre vie quotidienne. Ne laissez pas les autres choisir pour vous.

Une chose est certaine, si vous voulez un changement de municipalité, c'est maintenant qu'il faut y penser et agir. Votre action peut-être de faire vous-même le choix de vous lancer dans une future campagne avec. D'autres électeurs. Vous pouvez aussi soutenir le Nouvel Elan Tressois, venir nous rencontrer, apporter vos idées, vos propositions, donner vos avis sur nos actions, vous engager ne serait-ce qu'en nous soutenant et pourquoi pas vous investir plus.

Où en est le projet de l'école maternelle ?

Le permis de construire de l'école a été signé le 14 novembre. Maintenant, d'après ce que nous avons pu lire sur les réseaux, les appels d'offre vont être lancés.

Pourtant, l'avenant au contrat de l'architecte, signé par le maire, semble illégal. Cela nous a été confirmé par les services juridiques des communes et l'ordre des architectes. Le projet étant complètement différent du projet de départ de 2019 (restructuration /rénovation),

le maire aurait dû le clôturer et relancer une procédure avec un concours d'architecte. Nous avons donc déposé un recours pour que la justice administrative statue sur la légalité de cet acte. En effet l'architecte a répondu à un projet à 1,8 millions d'euros et non pas à un projet à 7,8 millions d'euros.

Doit-on laisser le maire et son équipe démarrer les travaux pour que la justice statue dans 1 an et demi et dise que l'avenant était illégal, que le permis est suspendu comme pour la piscine de Mégnac qui devait être inaugurée le 16 décembre et pour laquelle la justice vient tout juste de faire arrêter les travaux ?

En attendant, comment s'est déroulé ce premier trimestre à la maternelle ?

De nombreux incidents ont été relevés : -Dans la cour de l'école les enfants jouent avec des débris, morceaux de verre, de métal rouillé, des clous.

-Une forte odeur d'égout persiste.

-La traversée de la route 6 fois par jour pour les deux classes de grande section s'avère très dangereuse comme cela avait déjà été soulevé par les parents d'élève. Une petite fille a failli être renversé par une voiture car il manquait 1 adulte pour faire traverser les enfants. Doit-on continuer à faire subir ces conditions aux enfants et encadrants ?

Les élus du Nouvel Elan Tressois

Patrimoine de Tresses

Une ruche centenaire



Cette ruche conservée à Tresses est constituée d'osier tressé recouvert de bouse de vache. La bouse avait l'avantage d'éloigner certains parasites.

Autrefois les ruches pouvaient aussi être en paille ou creusées dans le tronc d'un arbre.

L'apiculture moderne utilise de nos jours une construction en bois avec des cadres amovibles.

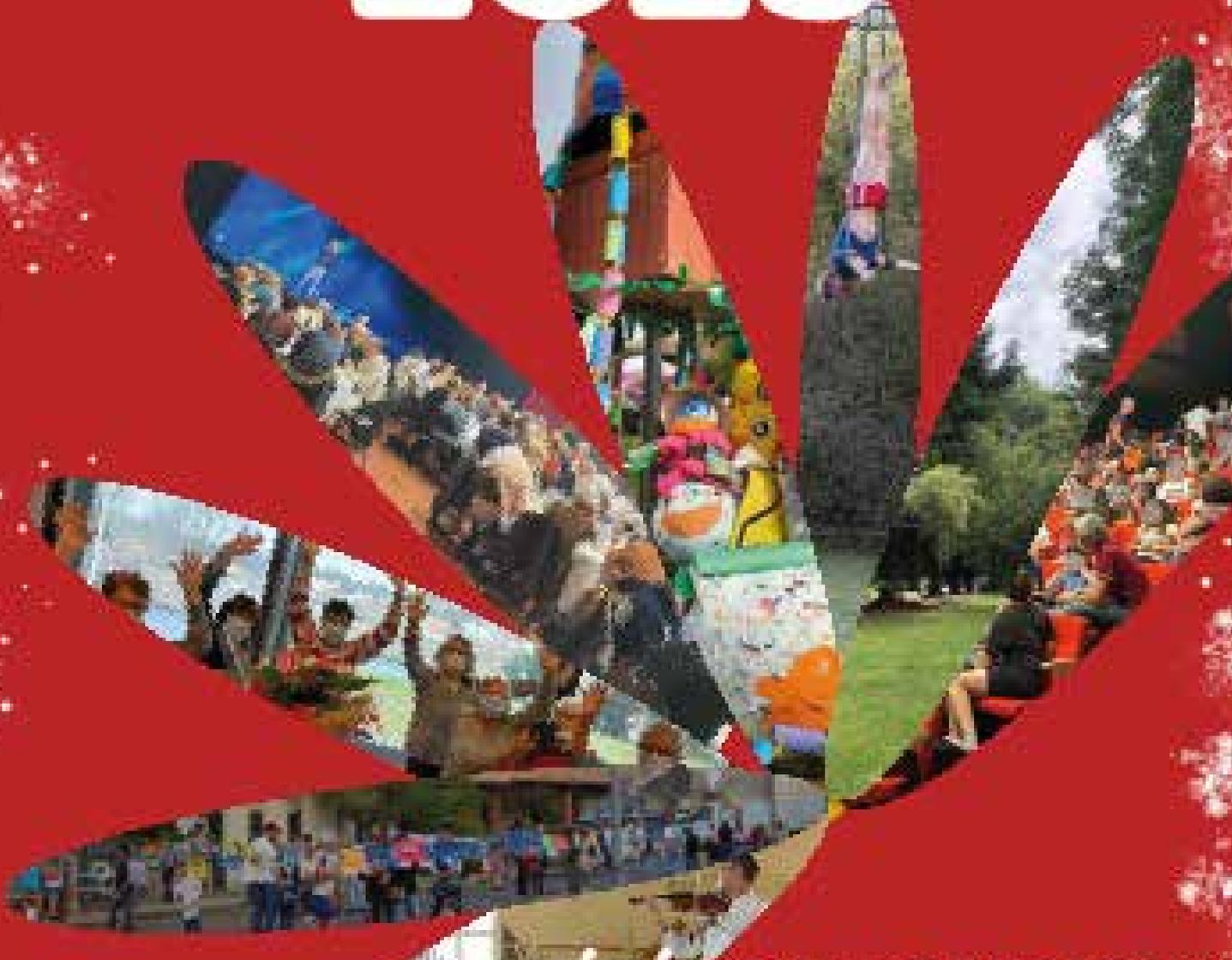
Lucien DELUGA †

CHRISTIAN SOUBIE

ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITENT UNE

BELLE ANNÉE 2023



CÉRÉMONIE DES VOEUX

VENDREDI 13 JANVIER 2023

À 19H AU REFLET

